EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT
FONCIER, AGRICOLE ET FORESTIER

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260311-202602AFAFAF-DE

Bureau de l'AFAFAF du 11 mars 2026
Délibération n°2026/02

02. Affectation des résultats

Nombre de membres en exercice : 10 **Présents : 8** **Votants : 8**

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars, à dix heures trente, les Membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier d'IRVILLAC, dument convoqué le 20 février 2025, se sont réunis à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Yann LE GOFF.

PRÉSENTS : Monsieur LE GOFF Yann, Président
Monsieur BEGANTON Philippe, Vice-président,
Monsieur LE GALL Jean-Noël, Secrétaire, Monsieur QUEMENER Jean-Paul, Monsieur CANN Joseph, Monsieur KERVERN Thierry, Monsieur ORCIL Philippe, Monsieur KERDONCUFF Dominique, Membres du bureau.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur MARTIN Roger, Monsieur GAUTARD Stéphane.

SECRÉTAIRE : Monsieur le Président propose d'élire un secrétaire de séance. Monsieur LE GALL Jean-Noël est désigné secrétaire à l'unanimité.

Le Bureau de l'AFAFAF délibère et décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats ci-dessous de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

- **Recettes R 002 Résultat de fonctionnement reporté : + 7 616,33 €**

Section d'investissement :

- **Recettes R 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté : + 5 539,61 €**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 12 mars 2026
Le Président,
Yann LE GOFF.

